

Canada : Une migrante burundaise détenue six semaines avec sa fillette de 18 mois

La Presse, 13 juin 2017 Quand le Canada emprisonne les migrants et leurs enfants À la veille de la date prévue pour son expulsion, Bâtrice Âtait bien rÂsignÂe À rentrer au Burundi. Sa demande d'asile avait ÂtÂt rejetÂe, elle avait Â tous les autres recours et elle n'allait tout de mÂme pas disparaÂtre dans la nature pour vivre dans l'illÂgalitÂ. Surtout pas avec AngÂlique, sa fillette de 18Â mois.

Mais en ce mois d'avril 2015, son pays natal venait d'entrer en Âbullition. PaniquÂs, des amis la suppliaient de rester au Canada. Â«Â%lls me disaient : "Âta brÂ"le ici, tout le monde fuit. OÂ donc veux-tu allerÂ ?"Â%Â» La jeune Burundaise, c de tÂmoigner sous un pseudonyme, avait dÂjÂ fait ses valises. Elle Âtait prÂte À rentrer dans ce pays qui lui avait volÂt pÂre, assassinÂ en 1993. Mais depuis que le prÂsident Pierre Nkurunziza avait annoncÂ qu'il briguerait un troisiÂme mandat, outrepassant la limite imposÂe par la Constitution, les tensions ethniques qui couvaient sous la braise s'Âtaient rallumÂes. Â«Â%Je n'allais quand mÂme pas me jeter dans le feu, surtout pas avec un enfantÂ !Â%Â» La mort dans l'Â BÂtrice s'est donc prÂsentÂe au bureau montrÂalais de CitoyennetÂ et Immigration dans l'espoir de retarder son renvoi. Â«Â%Je leur ai demandÂ d'attendre que Âsa se calme au Burundi. Je voulais protÂger mon enfant.Â%Â» Quelques heures tard, BÂtrice et AngÂlique se sont plutÂt retrouvÂes... en prison. Plus prÂcisÂment au Centre de surveillance de l'immigration, bÂtiment encerclÂ de barbelÂs et plantÂ dans un terrain vague de Laval. Â«Â%J'Âtais perdue, personne m'a dit ce que je faisais lÂ -bas. J'Âtais incapable de manger, de dormir. Quand ma fille s'est endormie, j'ai pleurÂ.Â%Â» - BÂtrice, nom d'emprunt d'une jeune Burundaise qui a ÂtÂt dÂtenue avec sa fillette de 18 mois au Centre de surveillance de l'immigration. Quand BÂtrice se souvient des six semaines de dÂtention avec son bÂbÂ, elle a des sanglots dans la voix. Â«Â%Le pire, c'Âtait de ne pas savoir ce qui allait m'arriver. Le jour, ma fille me tenait en vie. Mais la nuit, c'Âtait comme si je tombais dans un gouffre.Â%Â» UNITÂ%Â 9 Entrer au Centre de surveillance de l'immigration de Laval, c'est comme pÂnÂtrer dans l'univers d'UnitÂ%Â 9Â : un agent d'Âverrouille la porte À distance, vous confisque votre cellulaire et vous demande de vider vos poches. Si vous avez rendez-vous avec un dÂtenu, vous pouvez l'attendre dans la salle des visiteurs. Seuls les dÂtenus, leurs gardiens et quelques rarissimes organisations humanitaires peuvent aller au-delÂ de cette piÂce. Plus d'un millier d'Âtrangers, surtout des demandeurs d'asile, y sont incarcÂrÂs chaque annÂe parce qu'un agent des services frontaliers doute de leur identitÂ ou soupÂonne qu'ils ne respecteront pas une ordonnance de renvoi.

Le Canada compte deux autres centres semblables, À Toronto et Vancouver. Plus de 4000Â personnes passent par ces lieux de dÂtention chaque annÂe. Parmi eux, des dizaines d'enfantsÂ - dont plusieurs, comme AngÂlique, possÂent la citoyennetÂ canadienne. Tout, ici, appartient À la culture carcÂrale, souligne la psychologue et chercheuse Janet Cleveland, qui a rÂalisÂ une Âtude sur l'impact de la dÂtention sur les migrants. L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) transporte les dÂtenus dans un fourgon cellulaire. Lorsqu'ils ont rendez-vous À la Commission de l'immigration et du statut de rÂfugiÂ, qui doit approuver leur incarcÂration, ils portent menottes et chaÂnes aux pieds. MÂme chose s'ils ont un rendez-vous mÂdical À l'extÂrieur de la prison. Â«Â%Ces gens sont dÂtenus sur la base d'un soupÂson, sans sentence, sans connaÂtre la durÂe de leur dÂtention et sans aucun mÂcanisme de plainte ou de surveillance.Â%Â» - Janet Cleveland, psychologue et chercheuse, auteure d'une Âtude sur l'impact de la dÂtention sur les migrants Leur sentiment d'impuissance est source d'anxiÂtÂ et de dÂtresse. Le taux de dÂpression est supÂrieur de 50Â % chez les demandeurs d'asile dÂtenus À celui chez ceux qui ne le sont pas, peut-on lire dans la recherche publiÂe en 2013. Â«Â%C'est incroyable de constater combien la dÂtention est dure pour la santÂ mentale, combien il est destructeur ne plus contrÂler les moindres gestes de la vie quotidienne, comme l'heure À laquelle on se lÂve et celle À laquelle on mangeÂ%Â», dit la psychiatre Rachel Kronick, qui s'intÂresse particuliÂrement À l'impact de la dÂtention sur les enfants. Canada, de 5Â 10Â % des demandeurs d'asile aboutissent en dÂtention, parfois dans des centres spÂcialisÂs, comme celui de Laval, parfois dans des prisons de droit commun. Au QuÂbec, la majoritÂ des cas de dÂtention concerne des questions d'identitÂ. Ailleurs au Canada, il s'agit plutÂt de dossiers de renvoi. Â«Â%La mÂme loi conduit À des pratiques complÂtement diffÂrentes. Âta montre le caractÂre arbitraire de ces dÂcisions,Â%Â», dÂnonce Jenny Jeanes, d'Action RÂfugiÂsÂ - seul organisme, avec la Croix-Rouge canadienne et le Haut Commissariat pour les rÂfugiÂs, À avoir accÂs au Centre de surveillance de Laval. Jenny Jeanes y rencontre chaque semaine des gens plongÂs dans l'angoisse. Â«Â%lls sont trÂs surveillÂs, ils ont le sentiment d'Âtre traitÂs comme des criminels et ils ont honte.Â%Â» Quand ils s'estiment mal traitÂs, ils ne peuvent se plaindre qu'Â ... l'ASFC, l'Agence responsable de leur dÂtention. Â«Â%lls le font trÂs rarement, ils ont trop peur.Â%Â» UN RÂ%GIME CARCÂ%RAL Les mÂdias ne sont pas admis À l'intÂrieur du centre de dÂtention, n tÂmoignages recueillis par des chercheurs, Action RÂfugiÂs et des conversations avec d'anciens dÂtenus donnent une bonne idÂe des conditions de vie qui y rÂgnent. Les dÂtenus sont soumis À une routine quasi militaire, avec rÂveil À 5Â h À 30. Les chambres comptent jusqu'À huit lits. Le problÂme le plus rÂpandu, c'est l'insomnie. Il y a un secteur pour les femmes et les enfants, un autre pour les hommes. Une salle commune avec deux tÂlÂs. Les dÂtenus, qui sont identifiÂs par leur numÂro de chambre, n'ont pas accÂs À l'internet. Pourtant, beaucoup doivent faire des dÂmarches pour documenter leur identitÂ. Pour communiquer avec l'extÂrieur, il y a un tÂlÂphone public exigeant des cartes prÂpayÂes. Â«Â%La vie au centre de dÂtention Âtait difficile, on nous rÂveillait À 5Â h. Moi, je faisais des cauchemars toute la nuit, je n'arrivais pas À dormirÂ%Â», se souvient Mamadou Sanogo, un Ivoirien qui a failli mourir gelÂ en traversant la frontiÂre prÂ de Lacolle, l'hiver dernier. Ces conditions sont difficiles pour tout le monde. Imaginez une femme enceinte. Et des enfants. **DES ENFANTS DERRIÂRE LES BARREAUX** Sarah Âtait enceinte de sept mois quand elle a atterri À MontrÂal avec son fils de 2Â ans - et un immense dÂsir de recommencer sa vie loin de son Nigeria natal, dont les traditions la condamnaient À une vie dont elle ne voulait pas. Quelques heures plus tard, elle Âtait enfermÂe dans un fourgon cellulaire qui fonÂsait dans la nuit. Â«Â%Je ne comprenais pas pourquoi je me retrouvais lÂ, je n'avais commis aucun crimeÂ !Â%Â» Sarah, qui tÂmoigne sous un nom d'emprunt, a poursuivi sa grossesse dans l'aile familiale du centre de surveillance de l'immigration de Laval, avec un gamin qui rÂagissait mal et refusait de lui obÂir. Â«Â%Je craignais de le discipliner, j'avais peur que les agents notent quelque chose de nÂgatif À mon sujetÂ%Â», se souvient-elle. Au centre de

d'attention, elle se sentait constamment humiliée, il y avait des caméras et des gardiens qui suivaient ses moindres gestes. «Le seul endroit où je ne me sentais pas suivie, c'est aux toilettes!» Quand les contractions ont commencé, Sarah a laissé son bébé aux gardiens de l'aile familiale. «L'hôpital, le médecin s'adressait aux gardes qui la surveillaient depuis la porte de sa chambre. «Pourtant, c'était moi qui accouchais. Donner naissance dans ces conditions, c'est horrible.» L'histoire de Sarah, qui aura passé deux mois en attention, s'est passée il y a neuf ans. Mais les choses n'ont pas changé depuis. Récemment, c'est une famille de sept personnes, dont quatre enfants, qui s'est retrouvée derrière les barreaux du centre de Laval. La mère et les deux adolescents risquaient l'expulsion. Le reste de la famille attend le renouvellement d'une demande d'asile. «En prison, notre plus jeune fils est devenu très agressif, il lui arrivait de mordre les agents, et il en a gardé des séquelles», confie le père. L'an dernier, l'ASFC a placé 201 mineurs en attention. Cette année, c'était 162. L'agence affirme vouloir limiter la détention d'enfants aux cas de dernier recours, en tenant compte de leur intérêt supérieur. «Le nombre d'enfants détenus au Canada tend à baisser, mais il y en a encore trop. La détention n'est jamais dans l'intérêt de l'enfant.» - Jean-Nicolas Beuze, représentant du Haut Commissariat pour les réfugiés à Ottawa D'autres organisations, comme Amnesty internationale, l'UNICEF et le Comité des droits de l'homme de l'ONU, dénoncent cette pratique. «La détention d'enfants dans des cas liés à l'immigration n'ajoute rien à la sécurité du public, mais a un impact nocif considérable sur une population déjà vulnérable», déclare un rapporté par le Groupe de recherche sur les droits de la personne de la faculté de droit de l'Université de Toronto. Toutes les mères interrogées par les chercheurs s'inquiétaient de l'impact de la détention sur la santé de leurs enfants. Ces derniers «avaient de la difficulté à dormir, avaient perdu l'appétit, ne s'intéressaient plus aux jeux et avaient manifesté des symptômes de dépression et d'anxiété, ainsi que des problèmes médicaux, dont plusieurs ont persisté une fois qu'ils avaient retrouvé la liberté». Il y a deux ans, Béatrice a fait un constat semblable. «Angélique ne voulait plus jouer, elle ne mangeait presque plus, elle passait son temps collée sur moi», se souvient-elle. En même temps, devoir veiller sur Angélique l'a aidée à tenir le coup. Et séparer les enfants des parents, pour leur éviter la détention, est tout aussi nocif, affirme le rapport de l'Université de Toronto. «Il y a une question de base à se poser, résume la psychologue Janet Cleveland : pourquoi donc ces gens doivent-ils être détenus, alors qu'on ne leur reproche aucun crime?» La détention des migrants en chiffres 6596 personnes ont été détenues pour des motifs liés à l'immigration par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) durant l'année 2015-2016, et ce, pour 23 jours en moyenne. 4379* d'entre elles ont été incarcérées dans des centres spécialisés pour des cas liés à l'immigration et 2909* dans des prisons de droit commun. Parmi ces détenus, on compte 201 mineurs. Au cours des trois dernières années, 595 mineurs ont été détenus au Canada.* Une personne peut être initialement détenue dans un centre spécialisé puis transférée par la suite dans une prison de droit commun 2338 personnes ont été libérées après avoir comparu devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugiés (CISR), moins de 48 heures après leur arrestation. 55 jours de séjour moyenne pour les 4258 personnes dont la détention a été confirmée par la CISR. Des 6596 personnes détenues en 2015-2016 1245 l'ont été au Québec 3660 en Ontario 1481 en Colombie-Britannique et au Yukon Au cours des cinq dernières années, le nombre total de personnes détenues a chuté de 29,5%. Le nombre de mineurs détenus a baissé de 31,4% depuis trois ans. 90% Selon une étude commandée par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), plus de 90% des demandeurs détenus au Canada le sont pour des motifs qui n'ont rien à voir avec la sécurité. 310,01 \$ Coût de la détention d'une personne par jour Sources : ASFC, CISR et HCR AGNÈS GRUDA

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});